

LE CHEQUE BANCAIRE

1) Définitions :

Le chèque est un **moyen de paiement** direct.

Le **chéquier** est un carnet de plusieurs chèques.

Le **titulaire** du chéquier est la personne à qui il appartient.

Le **destinataire** du chèque est celui qui est payé avec. Le destinataire **encaisse** le chèque (il le dépose sur son propre compte).

2) Les informations qu'on trouve sur ses chèques

N° 5188397

BANQUE DU CENTRE OUEST ①

à rédiger exclusivement en Euros €

PAYEZ CONTRE CE CHÈQUE NON ENDOSSABLE
sauf au profit d'une banque ou d'un organisme assimilé

Somme en toutes lettres

À

Payable à

PARIS
3 RUE DES ROSES
01 40 00 00 10
COMPENSABLE À PARIS ①

Compte

078900012 458
MONSIEUR DUPONT JEAN
4 RUE DES MARGUERITES
75010 PARIS ②

À le

③ 5188397 = 075030004589 ^ 4578078900012

① - le nom de la banque et ses coordonnées

② - le nom et les coordonnées du titulaire du chéquier (c'est-à-dire nous) ainsi que son numéro de compte bancaire.

③ - le numéro du chèque (chaque chèque possède un numéro unique qui permet de retrouver le paiement sur son relevé de banque, de faire opposition en cas de vol...)

3) Comment remplir un chèque ?

Sur un chèque, il existe **plusieurs zones à remplir.**

- ④ - la somme en lettres (sur les 1ères lignes)
- ⑤ - la somme en chiffres (dans le cadre)
- ⑥ - l'ordre = le nom de la personne ou de l'organisme qui va recevoir le chèque (sur la ligne qui commence par A....)
- ⑦ - le lieu (nom de la ville) où a été fait le chèque
- ⑧ - la date
- ⑨ - et surtout la signature du titulaire du chèque.

N° 5188397

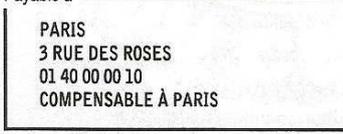
 **BANQUE DU CENTRE OUEST**

à rédiger exclusivement en Euros 

PAYEZ CONTRE CE CHÈQUE NON ENDOSSABLE
sauf au profit d'une banque ou d'un organisme assimilé ④

..... Somme en toutes lettres ⑤

À ⑥

Payable à  Compte A ⑦ le ⑧

BD/DFR/7/86 PARIS 078900012 458
3 RUE DES ROSES MONSIEUR DUPONT JEAN
01 40 00 00 10 4 RUE DES MARGUERITES
COMPENSABLE À PARIS 75010 PARIS

⑨

== 5188397 == 075030004589 ^ 4578078900012 ▯

4) Les chèques qui ne sont pas valables :

- Attention le chèque barré ne peut être encaissé ! Il n'a plus de valeur.

- Un chèque doit être **déposé à la banque dans un délai de un an et 8 jours** (à partir de la date qui est inscrite dessus). Au-delà de ce délai, le chèque n'est plus valable et ne peut plus être encaissé.

- si **il n'y a pas assez d'argent sur le compte bancaire**, le chèque qui ne peut être payé est appelé « **chèque sans provision** » ou « **chèque en bois** ». La banque à laquelle a été remis le chèque, le retourne, avec la mention « **impayé faute de provision** ». En même temps, la personne qui a émis le chèque doit très vite régulariser sa situation (remettre de l'argent sur son compte et payer sa dépense)

- Un **chèque rempli au crayon à papier n'est pas valable** car il peut être effacé et modifié par celui qui le détient. . Le titulaire du chèque pourrait alors être volé.